



**Wallonie - Bruxelles
International.be**

Effectuer un stage dans une organisation internationale (jeunes diplômés)

Objectif de l'aide :

Les objectifs de ces stages sont multiples et visent entre autres à :

- Développer auprès de nos jeunes diplômés leur connaissance des organisations internationales et du rôle qu'y jouent les différents partenaires institutionnels de la Belgique fédérale ;
- Valoriser, au travers de ces stages, l'enseignement supérieur de type universitaire dispensé à Bruxelles et en Wallonie, au cœur de l'Europe ;
- Permettre une première expérience de nature professionnelle dans une organisation intergouvernementale internationale ;
- Accroître, auprès des organisations, la visibilité de Wallonie-Bruxelles à travers l'exportation de notre expertise en leur sein.

Critères de recevabilité :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau master 120 crédits délivré par une université ou une haute école financée ou organisée et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui veulent confronter les connaissances acquises au cours de leurs études avec le fonctionnement interne d'une OI. Par ailleurs, le diplôme universitaire du candidat doit avoir été délivré au plus tard deux ans avant le début du stage.

En fonction de l'intérêt du dossier, des candidatures pour des OI situées hors Europe pourront être examinées.

Une proposition de stage dans une OI prioritaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ou pour la Wallonie sera privilégiée - quelques exemples : Agence internationale pour les Energies renouvelables (IRENA), Agence Mondiale Antidopage (AMA), Benelux, Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) Conseil de l'Europe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) , OIF, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation mondiale du Commerce (OMC), Organisation des Nations-Unies (ONU) ainsi que certaines organisations spécialisées du système des Nations-Unies (CDH, ECOSOC, FAO, UNESCO, OIT,...) sans toutefois supprimer la possibilité d'un stage ailleurs.

Pays concernés :

Tous les pays abritant le siège de l'organisation internationale ou une de leur unité décentralisée.

Personne de contact :

Angélique DERUYSSCHER – Assistante – Service des bourses internationales
Wallonie-Bruxelles International
Place Saintelette, 2
1080 – Bruxelles
Tél. : 02/421.82.08
Télécopieur : 02/421.86.44
Courriel : a.deruysscher@wbi.be

Autres renseignements utiles :

Durée du stage :

Les stages retenus dureront d'1 à 6 mois maximum.

Choix de l'organisation internationale :

Le stagiaire est tenu de choisir l'organisation internationale dans laquelle il désire effectuer son stage en fonction de son projet professionnel.

Si le stage est retenu et que l'accord de l'OI n'est pas parvenu, WBI appuiera les candidatures auprès des OI concernées dans la mesure de ses possibilités, via son réseau à l'étranger.

Introduction des candidatures :

Le dossier de candidature devra être accompagné d'un accord formel d'admission par l'organisation internationale concernée indiquant le contenu du stage.

Si la décision de l'organisation n'est pas encore prise mais que la qualité du dossier le justifie, le candidat peut être sélectionné sous réserve. Il devra envoyer l'accord formel obligatoirement avant la date du séjour souhaité.

Le candidat est invité à envoyer à WBI un dossier imprimé **et** un dossier électronique :

- Envoi du dossier :

Wallonie-Bruxelles International – Service des Bourses internationales

A l'attention d'Angélique DERUYSSCHER

2, place Saintelette

1080 Bruxelles

a.deruysscher@wbi.be

Délais d'introduction

WBI organise deux sélections par an.

- au 15 octobre pour la période de janvier à juin.
- au 15 avril pour la période de juillet à décembre.

Sélection

La sélection des candidats sera réalisée, sur base d'un dossier de candidature, par un jury composé de représentants WBI et d'experts extérieurs.

Les candidats qui auront été sélectionnés seront contactés par WBI dans le mois suivant la sélection.

Modalités financières

- Voyage :

WBI prévoit un remboursement forfaitaire des frais de voyage aller-retour :

100 € pour les stages effectués à Paris, Strasbourg, Londres, La Haye, Luxembourg ;

200 € pour les stages effectués à Genève, Turin, Vienne, Rome, Munich, Thessalonique et hors Europe.

Aucun remboursement des frais de voyage n'est prévu pour les stages qui se déroulent à Bruxelles.

- Bourse :

Une bourse d'un montant forfaitaire mensuel est accordée par WBI :

600 € pour les stages effectués à Bruxelles ;

750 € pour les stages effectués à Strasbourg, Turin, Thessalonique, La Haye ;

900 € pour les stages effectués à Genève, Paris, Vienne, Rome, Londres, Munich, Luxembourg et hors Europe.

Rapport de stage

Au plus tard deux mois après la fin du programme, il est exigé de la part du lauréat un rapport qui fera état des conditions de son stage (programme effectué, conditions de séjour, suivi du stage, suggestions...).

Ce document permettra de mettre en lumière les atouts du programme suivi ainsi que les éventuelles faiblesses.

Il servira de référence documentaire pour les futurs candidats.

Recueil des anciens stagiaires

Chaque lauréat accepte d'être repris dans le recueil des stagiaires établi par WBI et de tenir cet organisme informé des résultats obtenus au stage et de l'évolution de sa carrière.

Conformément au règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, les données relatives à la candidature sont conservées au service des Bourses de mobilité internationale uniquement à des fins de gestion administrative.